

# Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime

## Conseil d'administration

Séance du 17 mars 2022

### Extrait du Procès-verbal

### Délibération n°40-2022 CREATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N°312022 « NUMERIQUE OPERATIONNEL »

Le 17 mars 2022, le Conseil d'administration du SDIS 17 s'est réuni au Conseil départemental de la Charente-Maritime dans la salle de conférence « l'Hermione », sur convocation du président Monsieur Stéphane VILLAIN.

**Date de la convocation** : le 18 février 2022

**Etaient présents :**

**Membres ayant voix délibérative :**

Mesdames et Messieurs : VILLAIN, ALOE, BESSON, CAMPODARVE, DUGUE, GRENON, GUILLEN, LABARRIERE, PONS, RAFFARIN, PROTEAU, SOULISSE.

Nombre de conseillers en	exercice :	22
	quorum :	12
	présents :	12

**Membres de droit :**

Mesdames : la Directrice de cabinet de monsieur le Préfet, le Payeur départemental.

**Membres ayant voix consultative :**

Mesdames et Messieurs : le colonel hors-classe MARCAILLOU, le médecin-chef AUDFRAY, le sergent BENOIST, le capitaine DUMILLARD, la sergente-chef PRIOUR, VIC.

**Assistaient également :**

Mesdames et Messieurs : le colonel JOUANNE, le Sénateur LAURENT, les chefs de pôle et leurs adjoints, les chefs de groupement.

**Etaient excusés :**

Mesdames et Messieurs : le Préfet, BARRAUD, BARUSSEAU, BAUDON, BLANC, BOTTON, CABRI, DE ROFFIGNAC, DESPREZ, DUCROCQ, GUIMBERTEAU, GRAU, GUEGO, LIBELLI, LIGONNIERE, MARCILLY, MALAGNOUX, NASSIVET, PINAUD, POUJADE, QUENTIN, SUEUR, VILLAUTREIX, le capitaine FAIVRE, le lieutenant LARGE, l'adjutant-chef RUCHAUD.

**CREATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N°312022 « NUMERIQUE OPERATIONNEL »**

**Le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le rapport du président du Conseil d'administration,

Le groupement des systèmes d'information du SDIS de la Charente-Maritime a mené, dans le cadre de la mission « numérique opérationnel », plusieurs études visant à augmenter l'emploi d'outils numériques (tablettes, ordinateurs, objets connectés,...) en opération.

Ces études répondent à deux objectifs :

- Diminuer la dépendance au papier en intégrant, chaque fois que cela s'avère possible, les documents produits par les services du SDIS sur des supports numériques ;
- Augmenter l'utilisation des outils multimédias pour un partage d'informations et une prise de décision toujours plus rapide et efficiente.

Plusieurs thématiques ont été ciblées :

- Les outils de commandement et de gestion des crises majeures :
  - Equipements satellitaires pour sécuriser les transmissions ;
  - Outils cartographiques numérisés ;
  - Logiciel partagé de gestion opérationnelle ;
  - Solution de transmission d'images en temps réel depuis les drones du SDIS.
- Les opérations de secours à personnes :
  - Transmission numérisée au SAMU des bilans secouristes et des données des appareils médicaux mis en œuvre par le service de santé (paramètres vitaux, électrocardiogramme, etc.) ;
  - Analyses statistiques et supervision du dispositif par le SSSM.
- Les opérations de secours routier et d'incendie :
  - Amélioration continue des outils de sécurité des personnels ;
  - Guidage routier dynamique des engins ;
  - Accès aux données gérées par des partenaires, le plus souvent disponibles au travers d'applications web ;
  - Accès aux documents internes du SDIS.

La mise en œuvre du programme d'équipement numérique opérationnel, qui concerne l'ensemble des centres d'incendie et de secours, s'étalera sur plusieurs années avant de rentrer dans une phase de stabilisation.

Le travail préparatoire mené depuis quelques mois a permis d'identifier les solutions disponibles sur le marché et le coût global des équipements.

Pour atteindre ces objectifs, il s'avère nécessaire de disposer d'une couverture Wifi dans les centres d'incendie et de secours et d'outils de pilotage du parc d'équipements mobiles (tablettes, téléphones, ordinateurs) pour permettre la communication et la mise à jour des outils à distance et à moindre coût.

Le partenariat avec le Conseil départemental et le délégataire 17-numérique permet de déployer le haut débit dans les centres d'incendie et de secours.

La mise à niveau des équipements réseau et wifi dans les centres d'incendie et de secours sera effectuée après leur raccordement à la fibre optique.

L'acquisition de nouveaux outils numériques au profit des unités opérationnelles sur la période 2022 – 2025, au rythme moyen de 100 tablettes par an, s'effectuera selon la planification suivante :

	2022	2023	2024	2025
Véhicules de secours et d'assistance à victime	X			
Véhicules du service de santé	X			
Engins d'incendie urbain ou rural moyen		X		
Véhicules de secours routiers		X		
Engins feux de forêts			X	
Engins spéciaux			X	
Engins missions diverses				X

**NB** : ces investissements généreront des impacts sur les abonnements 4G, le stockage des données, la maintenance des logiciels investis et les dotations en smartphones.

Crédits affectés selon les catégories de véhicules, en fonction du plan de renouvellement du parc roulant.

	2022	2023	2024	2025
Véhicules de secours et d'assistance à victime (81 VSAV)	X			
Véhicules du service de santé (9 VSS-VLI)	X			
Engins d'incendie urbain ou rural moyen (47 FPT- 12 CCRM – 9 CCRL - 12 MEA)		X		
Véhicules de secours routiers (7 VSR)		X		
Engins feux de forêts (21 VLHR – 20 VLTT)			X	
Engins spéciaux (6 VPCE-4 DA- 3 VSN – 3 VCYN)			X	
Engins missions diverses (66 VTU - 15 VL)				X

L'affectation de crédits sur les bases suivantes, pour un coût global de l'AP à 788 000 €, se répartira de la manière suivante :

	2022	2023	2024	2025	Total AP
Crédits de paiement	278 000 €	165 000 €	170 000 €	175 000 €	<b>788 000 €</b>

La répartition des coûts s'établira comme suit :

Nature comptable			2022 (€)	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)	Total (€)
2051	Concessions et droits similaires, licences	Licences logiciels SUAP (à vie)	118 000	-	-	-	118 000
		Améliorations et développements SUAP	12 000	12 000	12 000	12 000	48 000
		Licences Wifi	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
2183	Matériel informatique	Terminaux et accessoires	100 000	105 000	110 000	115 000	430 000
		Infrastructures réseau, équipements de raccordement wifi*	46 000	46 000	46 000	46 000	184 000
Total annuel			278 000	165 000	170 000	175 000	788 000

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité :

- d'approuver la création de l'autorisation de programme n°312022 « Numérique opérationnel ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président du Conseil d'administration



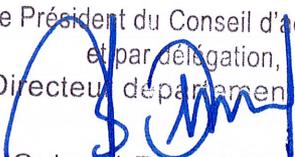
Stéphane VILLAIN

**Certifié, publié et exécutoire**

**le 23 MARS 2022**

C17032022 DEL 40

Pour le Président du Conseil d'administration  
et par délégation,  
Le Directeur départemental adjoint



Colonel Eric JOUANNE